

En trois ans...

Le mandat social de Faure Gnassingbé a un « goût de miel »

En trois ans le mandat social de Faure Gnassingbé, président de la République togolaise porte de bons fruits. Des fruits sucrés. Puisque près de 40 000 emplois durables...



PAGE 5

POLITIQUE



Présidentielle de 2020

Le pasteur Edoh Komi appelle à la retenue et au dépassement de soi

Face aux gesticulations auxquelles l'on assiste à l'approche de l'élection présidentielle de 2020, le pasteur Edoh recommande aux acteurs politiques de l'opposition de la retenue et du dépassement de soi. Le président du Mouvement Martin Luther King (MMLK),...

PAGE 11

ARTS & CULTURE



Musique/ « Elle m'a mordu la langue »

En mémoire de Grégoire Lawani, « KanAa » feat « Oli big »

« KanAa » et « Oli big » ont repris la chanson « Elle m'a mordu la langue » de « Grégoire Lawani ». Le nouveau morceau « Elle m'a mordu la langue » est un cocktail de classique et du rap...

PAGE 9

Programme Elite BRVM Lounge

La BRVM recherche des entreprises de l'Uemoa pour sa quatrième cohorte

PAGE 5



En cavale depuis un moment,

Tikpi Atchadam va-t-il enfin sortir de son « trou » ?

Le président du Parti national panafricain (PNP) Tikpi Atchadam est visiblement allergique à l'idée d'un quatrième mandat pour Faure Gnassingbé le président actuel du Togo. L'élection présidentielle de 2020 approche en effet à grands pas pour notre pays et le chef de l'Etat actuel s'il le souhaite et si son parti l'investi, pourrait être candidat. La Constitution ne lui barre pas du tout la route...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Pour la protection des plages, un groupe de partage d'expériences s'engage

Un groupe de partage d'expériences pour la protection des plages (G3P) vient d'être lancé lors de l'atelier d'appropriation des ODD 13 et 14, organisé par le Cluster maritime d'Afrique francophone (CMAF). Selon les explications du président du Cluster maritime, M. Charles Gafan, il est question de promouvoir l'espace maritime régional et de soutenir le développement des acteurs économiques du secteur marin, dans une finalité de développement durable. Plus précisément, le but poursuivi est de favoriser le partage d'expériences, d'initiatives ou de projets entre les membres en vue d'enrichir leur portefeuille d'actions en matière de protection des plages.

Inscrit dans le cadre de la poursuite des actions du Cluster maritime d'Afrique Francophone, en vue de la sécurisation des espaces maritimes, cet atelier marque surtout la célébration de la journée mondiale de la mer dont le thème retenu est : « Mieux connaître les ODD 13 et 14 pour être un acteur de développement durable... »

PAGE 3

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email - info.riztogo@gmail.com

1 kg ; 5 kg ; 25 kg ; 50 kg

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées.

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Festival Culturel/ MASA 2020 Regard tourné vers la destination du Togo</p>  <p>P 9</p>	<p>Coupe de l'Ufoa 2019 Eperviers et Eléphants entre revanche et confirmation</p>  <p>P 10</p>	<p>Ordonneurs et Agents comptables Quelles doivent être les relations entre eux ?</p>  <p>P 11</p>
---	--	--	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Madame Améyo DATTO apprécie le crédit AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin décide de mettre sous les feux de la rampe les réussites d'un groupement qui a obtenu le crédit AGRISEF du Fonds National de la Finance Inclusive pour la transformation et la commercialisation de la farine enrichie. Reportage...



Madame Améyo DATTO

Nous sommes à Lomé, capitale togolaise, le groupement "Pomeneyo" (bien-être familial a décidé de mettre ensemble ses talents pour mettre en place une micro entreprise de transformation agroalimentaire. Composée de 5 membres avec à sa tête, Améyo DATTO, présidente

du groupement, elles ont décidé de chercher des financements afin de pouvoir transformer le maïs, le soja et le petit mil en farine enrichie, qui servira non seulement pour la fabrication de la bouillie pour les nourrissons, les personnes âgées mais aussi pour la préparation de la pâte de maïs.

Dans leur recherche de financement, elles se rapprochent d'une institution de microfinance partenaire du FNFI ici à Lomé. "Une fois que nous avons eu l'agent de crédit en face, nous lui avons expliqué que nous avons formé un groupement de 5 membres, pluridisciplinaire et que nous souhaitons mettre

en place une microentreprise de transformation de céréales en farine enrichie. Ce dernier nous a posé une série de questions complémentaires afin de mieux cerner les contours de notre projet et les chances qu'avaient notre projet de se réaliser.", nous relate la présidente du groupement.

Tous les membres du groupement Pomeneyo se plient alors à toutes les exigences de l'institution de Microfinance, suivent une formation en techniques de création d'entreprises, en gestion de crédit, et notamment sur comment s'y prendre pour rembourser leur crédit dans les délais. C'est au bout de tout ce processus, que le crédit se met finalement en place.

"Chacun dans le groupement a obtenu la somme FCFA de 100.000. Et vu que nous étions 5 et que nous avons décidé de faire ensemble notre activité, nous étions alors en possession de 500.000 FCFA. Cette somme nous a permis de nous lancer dans notre business et d'acquérir une ensacheuse et des céréales. Certes, le début n'a pas été facile, nous avons eu également recours à d'autres

sources de financement complémentaires pour pouvoir être opérationnel. Mais nous estimons que c'est véritablement le FNFI qui nous a lancé", poursuit Madame DATTO.

Pour elle, "L'impact du produit AGRISEF sur mon quotidien et sur les autres membres de mon groupement sont désormais quantifiables. Grace aux revenus que nous générons de nos activités, nous parvenons à soutenir nos époux dans la prise en charge des besoins primaires de nos enfants. Nous sommes désormais plus épanouis économiquement et nous nous sentons plus insérées dans le tissu social." En définitive, le FNFI se positionne comme un puissant instrument financier dont la mission est de rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables, par l'intermédiaire de solides Prestataires de Services Financiers partenaires. Rappelons qu'à ce jour, 26 PSF sont partenaires du FNFI. Et justement les témoignages recueillis des différents bénéficiaires du FNFI depuis 2014 témoignent de l'impact des différents produits sur les bénéficiaires, qu'ils soient installés en milieu rural qu'en milieu urbain.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



 <p>TOGOMATIN</p>	<p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG. LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina</p> <p>Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari</p> <p>Responsable web: Carlos Amevor</p> <p>Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie</p>	<p>Edodji Nadia</p> <p>Attipoe Edem Kodjo</p> <p>Responsable administrative: Gloria Léma Yagla</p> <p>Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi</p> <p>Imprimerie: Direct Print</p> <p>Distribution : Togo Express</p> <p>Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	---	--	--	--

DERNIERES HEURES

... de l'économie bleue ».

Le groupe de discussion ainsi créé répond à l'application « Telegram », afin de fédérer toutes les personnes morales ou physiques désireuses de la protection des plages.

Les travaux ont été lancés Mme Zouréhatou Tchakondo (ministre togolaise des Infrastructures et des transports) en présence de Damien Mama, Coordonnateur du système des Nations Unies et de plusieurs membres du gouvernement.

Selon Damien Mama, la dégradation zones côtières est élevée au Togo. « Pour ce qui concerne le Togo, l'impact de la dégradation des écosystèmes marins est très négatif et très élevé. On estime à plus de 310 millions de dollars, les pertes annuelles du Togo en matière de dégradation des zones côtières, ce qui inclut bien sûr les inondations, l'augmentation des températures, les catastrophes, ainsi que l'érosion côtière », a expliqué M. Mama, soulignant que le « coût de la dégradation des zones côtières est élevé et

cela appelle à l'action urgente ». Pour la ministre des infrastructures et des transports, la question de l'économie bleue fait partie intégrante des préoccupations du gouvernement pour qui voit dans l'océan une chance, une opportunité.

La jeunesse très représentée à cet atelier, a invité les autorités nationales à plus d'actions en faveur de la protection des mers. Elle projette déjà des actions de salubrité au niveau de la plage.

Notons que le treizième objectif de développement vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques avec un focus sur le renforcement des capacités des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. Cette ambition se traduit à chaque échelle : via le renforcement de la coopération internationale au travers notamment de l'opérationnalisation du fonds vert ; dans l'élaboration des politiques et planifications

nationales, via la sensibilisation des citoyens et la mise en place de systèmes d'alertes rapides. Selon l'ODD14, plus de trois milliards de personnes doivent leur moyen d'existence à la biodiversité marine et côtière, alors que la pollution marine résultant essentiellement de sources terrestres, atteint des niveaux alarmants, avec une moyenne de 13 000 morceaux de déchets plastiques présents sous chaque kilomètre carré d'océan.

TM & Savoirnews

En cavale depuis un moment, Tikpi Atchadam va-t-il enfin sortir de son « trou » ?

Le président du Parti national panafricain (PNP) Tikpi Atchadam est visiblement allergique à l'idée d'un quatrième mandat pour Faure Gnassingbé le président actuel du Togo. L'élection présidentielle de 2020 approche en effet à grands pas pour notre pays et le chef de l'Etat actuel s'il le souhaite et si son parti l'investi, pourrait être candidat. La Constitution ne lui barre pas du tout la route. Même ses opposants ne semblent plus vouloir s'attarder sur sa participation ou non à cette élection. C'est justement ce qui met Tikpi Atchadam hors de lui-même. Mais le « général invisible » va-t-il enfin sortir de son « trou » pour commander ses troupes ?

Cela fait plus d'un an qu'après avoir soulevé les foules, le guerrier de Tchaoudjo s'est retiré de la scène laissant orphelins ses partisans et abandonnant la lutte aux bons soins de ses collègues de l'opposition. Entre-temps, il a trouvé un excellent moyen de garder le contact avec ses militants qui grâce à la rapidité de partage de ses messages vocaux sur Whatsapp se régalaient tout simplement.

Mais cela n'a pas le même effet que s'il était physiquement présent. Si au plus fort de la crise politique Tikpi Atchadam arrivait uniquement à travers ses audios à galvaniser les troupes, imaginez un peu s'il était présent en personne. Évoquant des raisons de sécurité, il a toutefois préféré

se mettre à l'abri. En tout cas la posture qu'il choisit d'adopter dans sa lutte politique ne peut pas lui permettre de rester sereinement sur la scène.

Il est vrai que le pouvoir ne lui reproche rien. Ce dernier est clair sur une chose : Tikpi Atchadam comme tout citoyen peut résider au Togo et circuler librement sur l'ensemble du territoire national. Mais monsieur Atchadam n'en n'est pas convaincu. Il demeure donc dans son trou et profite de l'évolution de l'actualité pour réagir.

Dans un nouveau message publié lundi dernier, le président du PNP s'oppose à la possibilité d'un quatrième mandat pour Faure Gnassingbé. Il ne veut même pas le voir participer

à l'élection présidentielle de 2020. Ce qui le dérange encore plus, est que l'opposition dans sa posture actuelle est en train de décerner un quitus à une candidature du président de la République.

En effet, le débat qui a cours en ce moment au sein de la classe politique de l'opposition est de chercher la meilleure stratégie pour affronter le pouvoir en 2020. Du départ immédiat de Faure Gnassingbé du pouvoir, à une non candidature en 2020, l'on est aujourd'hui à l'étape de la recherche d'un candidat unique ou non, d'un dialogue pour obtenir les meilleures conditions d'organisation de cette élection.

D'ailleurs, l'opposition vient de prendre part aux élections

locales avec la même Commission qui va organiser la présidentielle. La question de la légitimité des institutions ne peut donc plus être posée. Pour Tikpi Atchadam, il s'agit d'une incohérence. « Quelle logique entre ce que nous réclamions il y a encore quelques mois mais que nous n'avons pas encore obtenu et les préparatifs pour prétendre aller battre Faure Gnassingbé ? » demande-t-il

Il s'attend à ce que ses collègues de l'opposition élaborent une stratégie de lutte et non une stratégie d'élection. Il donne des astuces à ses militants pour parvenir à leurs fins. « À l'image d'une araignée, organisez le maillage du territoire de votre village ou des quartiers de votre ville. Identifiez les



Tikpi Atchadam

potentiels participants à de telles marches. Allez les rencontrer, parlez leur sincèrement dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux. Aidez-les à comprendre la nécessité vitale pour nous tous d'une alternance en 2020 », recommande Tikpi Atchadam. Le président du PNP voudrait-il rééditer le 19 août ? En tout cas, c'est plus facile à dire qu'à faire. Comme le souhaite bon nombre de ses partisans, à quand le retour du « général invisible » pour achever la lutte ?

Edem Dadzie

Candidature unique de l'opposition Et cela repart de plus belle !

Les Togolais n'ont vraiment pas de chance. Ils n'auront pas d'autres choix que de continuer à supporter à l'approche de l'élection présidentielle de 2020, le débat houleux sur la candidature unique de l'opposition qui a lieu au sein de l'opposition. L'on continue d'enregistrer des réactions et chacun y va selon sa philosophie et son orientation politique. Nous sommes en tout cas loin de l'épilogue.

ront-ils en rang dispersé ou pas à ces élections ? À ce jour, les militants de l'opposition togolaise peuvent encore s'inquiéter de savoir à quelle sauce ils seront mangés en 2020. Nous sommes à moins d'un an de l'élection et leurs leaders se déchirent toujours sur la stratégie à adopter. D'un côté ceux qui veulent profiter pleinement de la nouvelle réforme constitutionnelle qui ouvre la voie à une élection à deux tours. Ceux-ci sont convaincus qu'un deuxième tour les départagera et obligera les recalés à soutenir

celui qui sera en vue dans l'optique de vaincre le candidat du pouvoir.

Faux, estime l'autre camp qui tient coûte que coûte à la candidature unique de l'opposition. Pour les tenants de ce courant, seule l'unité d'action et la candidature unique permettront de mobiliser et de motiver les militants pour que ceux-ci apportent leurs voix à l'opposition. De plus, selon ces derniers, cela évitera la dispersion des énergies et surtout l'abstention dont



Fabre, Tikpi, Apevon, trois voix discordantes de l'opposition

souffre souvent l'opposition. Alors que le courant favorable à la multiplicité des candidatures prenait visiblement le dessus, maître Paul Dodzi Apevon, président des Forces démocratiques pour la République (FDR)

relance le débat. « La candidature unique est un choix incontournable pour l'opposition si nous voulons gagner », déclare maître Apevon.

L'ancien collaborateur de maître Yaovi Agboyibor,

aujourd'hui opposée à sa vision de la politique togolaise, est convaincu d'une chose : « seul un déclic peut faire changer les choses et ce déclic est la candidature unique. Ce candidat peut venir même de la société civile ».

Mais tout ce beau monde devra composer désormais avec une troisième voix. Celle de Tikpi Atchadam, le président du Parti national panafricain (PNP), qui s'insurge tout simplement contre ce débat. Pour lui, l'opposition ne doit même pas participer à cette élection. Parler de candidature unique et des conditions d'organisation de l'élection est hors sujet pour le président du PNP.

E. Dadzie

ERRATUM

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, notre livraison N° 643 d'hier a porté une date qui ne convenait pas. Nous vous prions de nous en excuser et vous remercions pour votre fidélité et votre confiance en TogoMatin

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE – Ministère de l'Économie et des Finances

Avis de pré-qualification international dans le cadre des privatisations de la BTCI et de l'UTB



Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances, a décidé de procéder à la présélection d'investisseurs pour les privatisations de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (« **BTCI** ») et de l'Union Togolaise de Banque (« **UTB** ») dans le cadre de sa politique de libéralisation de l'économie et son désengagement du secteur bancaire.

La BTCI et l'UTB, avec des totaux de bilan de 198 milliards de FCFA et de 281 milliards de FCFA respectivement, au 31 décembre 2018, disposent de larges réseaux sur toute l'étendue du territoire. Elles proposent à leur clientèle respective (particuliers et entreprises) des produits et services adaptés et attractifs, leur permettant de compter parmi les banques togolaises de référence avec une large clientèle et des fonds de commerce prestigieux.

Le Gouvernement de la République togolaise a l'intention de céder ses participations et/ou d'ouvrir la majorité du capital de la BTCI et de l'UTB à des investisseurs stratégiques disposant de solides compétences bancaires et financières qui permettent à ces banques de réaliser leur plein potentiel pour poursuivre leur développement et contribuer ainsi au développement économique du pays.

A cet effet, le Gouvernement de la République togolaise, par le présent avis, lance un appel à pré-qualification aux investisseurs pouvant être intéressés (les « Soumissionnaires ») pour leur participation aux processus de pré-qualification de Soumissionnaires dans le cadre de la privatisation de la BTCI et/ou de l'UTB.

La sélection des Soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer aux processus d'appel d'offres finaux. Seuls les Soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. La liste des critères de pré-qualification, des déclarations requises et des documents nécessaires est incluse dans le dossier de pré-qualification auquel cet avis est assujéti.

Les candidats pourront se procurer le dossier de pré-qualification disponible dès le **30 septembre 2019** auprès de l'une des personnes indiquées ci-après :

Monsieur Ekpao Adjabo
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)
Ministère de l'Économie et des Finances
Immeuble CASEF - BP 3521 Lomé - Togo
Tél. : + 228 22 21 27 54 - E-mail : ekpao.adjabo@finances.gouv.tg

Monsieur Stéphane de Vaucelles
Associé-Gérant - Compagnie Financière CADMOS
Rond Point Schuman 11 - 1040 Bruxelles - Belgique
Tél. : + 32 2 256 75 57 - Fax : + 32 2 256 75 03
E-mail : stephanedevaucelles@cadmos.eu

Monsieur Toussaint de Souza
Associé - KPMG Côte d'Ivoire
Immeuble Woodin Center, Avenue Noguès Plateau, 01 BP 3172
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél. : + 225 20 22 57 53 - Fax : + 225 20 21 42 97
E-mail : odesouza@kpmg.ci

La demande devra être effectuée par courrier ou par e-mail et devra préciser qu'il s'agit d'une « Demande des Dossiers de Pré-qualification pour la BTCI et/ou l'UTB ». Les dossiers seront expédiés sous pli spécial et l'organisme expéditeur ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.

Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées au plus tard le **22 novembre 2019 à 10 h 00 TU** au Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, dont l'adresse est mentionnée au paragraphe précédent, portant expressément la mention « **Demande de Présélection pour la privatisation de la BTCI et/ou de l'UTB** ».

Le Gouvernement de la République togolaise se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée préalablement.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par le dossier de pré-qualification.

En trois ans...

Le mandat social de Faure Gnassingbé a un « goût de miel »

En trois ans le mandat social de Faure Gnassingbé, président de la République togolaise porte de bons fruits. Des fruits sucrés. Puisque près de 40 000 emplois durables et plus de 250 000 emplois temporaires ont été créés durant cette période. La politique de développement du chef de l'Etat togolais a de l'avenir. Les programmes d'entrepreneuriat des jeunes initiés par le gouvernement togolais ont favorisé la création de plus de 8 771 entreprises par les jeunes.

Selon des informations communiquées par le gouvernement togolais, plusieurs emplois ont été créés au Togo ces dernières années.

De 3,4% en 2015, le taux de chômage est resté au Togo, une problématique majeure de gouvernance. A cela s'ajoutait la même année, 25,8% de sous-emploi des jeunes. Alors, le chef de l'État au début de son mandat a décidé de faire de la culture entrepreneuriale et de l'employabilité des jeunes, un des piliers de sa politique sociale. L'intérêt était non seulement d'autonomiser la jeunesse mais surtout d'en faire un acteur économique du développement du Togo. A cet effet, toutes les mesures et tous les programmes initiés ont eu pour but d'étendre les opportunités et de favoriser la création massive d'emplois autour des chaînes de valeurs dans tous les pôles de croissance et dans tous les secteurs porteurs à

travers la formation en entrepreneuriat et la facilitation d'accès plus accrue au financement pour les jeunes.

De façon concrète donc, le chef de l'Etat s'est fixé comme objectif de satisfaire au moins 90% de la demande additionnelle d'emplois estimée à 60 000 par an. L'ambition était réelle et le défi était grand. Mais l'ayant compris tôt, le président de la République a fait adopter déjà en 2014, la politique nationale de l'emploi et surtout le Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes (PSNEJ). Comme une boussole, ce document restera tout au long du mandat puisqu'il repose, en clair, sur le renforcement de l'employabilité et la réduction du sous-emploi des jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat, l'amélioration des mécanismes institutionnels d'accompagnement.

Renverser la tendance

Pour y arriver, plusieurs



**40 000 emplois durables
et 250 000 emplois temporaires
créés en 3 ans**

Noel K. Bataka

structures ont été créées. Une dizaine au total pour l'entrepreneuriat et trois pour l'insertion professionnelle. Tellement nombreuses qu'à terme le doute peut planer objectivement sur leur efficacité et l'efficacité des actions. A l'évidence, ce ne fut pas le cas. A chaque mesure, un cadre organisationnel. Certes, le niveau des dépenses budgétaires consacrées au secteur a connu une progression moyenne annuelle de plus de 8 milliards FCFA de 2015-2017 avec un pic de 10,7 milliards FCFA en 2016 avant d'atteindre 15 milliards FCFA en 2018. Mais les résultats aussi étaient au rendez-vous. Au titre des réalisations,

26 999 emplois durables et 47 374 d'emplois temporaires ont été créés pour les jeunes au cours de 2013 à 2017 ; 8 771 entreprises ont été créés par ces jeunes sur cette même période. Sur un autre registre le volontariat a permis à 14 716 demandeurs d'emploi de renforcer leur employabilité entre 2015 et 2018 avec un taux d'insertion professionnelle qui est passé de 47% (2015) à 72% (2018). Un taux d'insertion assez considérable vu le niveau bien avant 2015.

Baisser le taux de sous-emploi

« L'objectif est de baisser le taux de sous-emploi national de 25,8 en 2015 à

19,4 en 2022. Par ailleurs, l'accompagnement des jeunes sera poursuivi à travers les mécanismes et projets. Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) et le Projet d'appui à l'employabilité des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) qui devront permettre de créer d'ici à 2020 plus de 62 000 emplois durables pour les jeunes » avait annoncé le Premier ministre Komi Selom Klassou dans son discours de politique générale le 25 janvier dernier à l'Assemblée Nationale.

Cette dynamique devrait se poursuivre à travers le Plan national de développement (PND). Une fois encore les autorités togolaises prouvent que le développement s'obtient à travers un travail de fonds et de persévérance. Le Togo s'est engagé dans un processus de développement progressif et induisant la réduction de la pauvreté des Togolais. Plusieurs secteurs du pays sont en pleine expansion et devront permettre à la population de vivre ce travail de fonds que mènent le pouvoir public nuit et jour.

La rédaction

Source : Présidence de la République togolaise

Programme Elite BRVM Lounge

La BRVM recherche des entreprises de l'Uemoa pour sa quatrième cohorte

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a lancé un avis à manifestation d'intérêt pour la sélection des entreprises de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) qui veulent faire partie de la quatrième cohorte du programme Elite BRVM Lounge.

L'initiative est financée par la BRVM et le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD). Elle est soutenue par le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) à travers le Projet d'appui au développement du marché financier régional (PADMAFIR).

Pour être sélectionné par ce programme, les Petites et moyennes entreprises (PME) des Etats de l'Uemoa doivent remplir les critères suivants : avoir un chiffre d'affaires annuel supérieur à 500 millions de FCFA et en augmentation par rapport à l'année précédant la demande, avoir un ratio résultat d'exploitation sur chiffre d'affaires

qui soit supérieur à 5% ou un ratio excédent brut d'exploitation sur chiffre d'affaires qui soit supérieur à 10%. Les postulants doivent également avoir un ratio dettes nettes sur excédent brut d'exploitation qui soit inférieur à 4.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés « auprès de la

Chambre de commerce et d'industrie de leur pays ou des Antennes Nationales de Bourse (ANB) » indique l'avis à manifestation d'intérêt de la BRVM. Ces dossiers doivent comporter un formulaire de candidature ELITE dûment rempli et signé par le dirigeant habilité disponible sur le site www.brvm.org, les états financiers

des trois exercices précédant l'année de la demande d'admission au Programme et une présentation de l'entreprise selon le modèle fourni à télécharger également sur le site de la BRVM.

Les candidats ont jusqu'au 31 octobre 2019 pour soumettre leurs dossiers.

Félix Tagba





**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
AGENTS DES PSF SUR LA GESTION DES IMPAYES**

AMI N°004/2019/PR/SEIFS/FNFI/PRMP

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le FNFI prévoit le renforcement des capacités de ses Partenaires de Services Financiers (PSF) sur la « Gestion des impayés » afin de les outiller davantage sur les approches méthodologiques et les doter des outils nécessaires pour une démarche de recouvrement efficace.
Pour ce faire, il souhaite solliciter les services d'un consultant individuel pour la formation des agents de crédits desdits PSF.
2. L'objectif général est de renforcer les capacités de deux cent dix (210) agents de vingt-six (26) PSF en matière de « Gestion des impayés ».
3. Plus spécifiquement, la mission du consultant consistera à former ces agents sur :
 - Les généralités sur la gestion des crédits ;
 - La notion des impayés ;
 - Les causes des impayés ;
 - La cartographie des risques dans les SFD ;
 - La maîtrise des risques d'impayés ;
 - Le recouvrement de crédits.
4. Description de la mission :

Il s'agira pour le consultant de proposer des modules de formation relatifs à la Gestion des impayés dans les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Les séances de formation seront organisées sous forme d'ateliers de deux (2) jours chacun dans sept (7) localités, notamment Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong. Chaque atelier regroupera au total trente (30) participants. Il est à noter que les frais d'organisation des ateliers (Location de salle, restauration et hébergement des participants) seront pris en charge par le FNFI.

5. Le Fonds National de la Finance Inclusive, invite les prestataires éligibles (Consultants Individuels), intéressés par la présente mission et ayant une expérience confirmée dans le domaine à manifester leurs intérêts à fournir les services ci-dessus décrits. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services.

Les critères de sélection sont :

- Être titulaire d'un BAC+4 au moins en Finance, Microfinance, en Gestion ou en économie ou tout autre diplôme équivalent ;
- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience en finance inclusive ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires durant les cinq (5) dernières années ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre légal et réglementaire régissant les systèmes financiers décentralisés (SFD) dans l'espace UEMOA ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur bancaire et financier au Togo ; une connaissance du cadre et des conditions d'exécution des activités du FNFI serait un atout ;
- Avoir un bon sens d'analyse, d'objectivité, de rigueur et de synthèse ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle.

NB : Les consultants doivent joindre le CV, les copies des diplômes et certifications, fournir les attestations de bonne fin d'exécution ou copies de contrats en cours faisant foi. Toute expérience non justifiée ne sera pas prise en compte.

4. Le consultant le plus qualifié et ayant les références les plus adéquates pour la mission, sera invité après évaluation des manifestations d'intérêt à remettre une proposition technique et financière, conformément aux procédures de sélection fondées sur la qualification des consultants (QC).
5. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes ou en faisant une demande par e-mail : **du lundi à vendredi de 8 h à 12h et de 15h à 17h (heures locales)**.
7. Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue Française doivent être fournis en trois (03) exemplaires dont un original sous pli fermé et portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant individuel pour le renforcement des capacités des agents des PSF sur la gestion des impayés** » et doivent parvenir au plus tard le **15 octobre 2019 à 10h** à l'adresse suivante :

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

8, Avenue Akéï, Face au Centre de Formation Bancaire du Togo

02 BP 20889 Lomé 02 Tél. : 22.26.95.00 / 70 49 67 40

Email : togo.fnfi@fnfi.tg

Fait à Lomé, le 26/09/2019

Le Directeur Général



**AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU PORTEFEUILLE DES
IMPAYES SOUMIS PAR LES PSF EN VUE DE LA COMPENSATION**

ADRP N°006/2019/PR/SEIFS/FNFI/PRMP

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des conventions de partenariat signés avec ses Partenaires de Services Financiers (PSF), le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) a prévu solliciter les services d'un cabinet en vue de la réalisation de la mission relative à « l'audit du portefeuille des impayés soumis par les PSF en vue de la compensation ».
2. L'objectif de la mission est de s'assurer de la sincérité et de la régularité des informations transmises par 22 PSF au titre des impayés. Ces 22 PSF sont répartis suivant leur zone d'intervention comme suit :

Zone d'intervention	Nombre de PSF
Préfecture de <u>Doufelgou</u>	1
Région de la Kara	1
Lomé	1
Régions Maritime, Centrale et de la Kara	2
Région Maritime	6
Régions Maritime et des Plateaux	2
Régions Maritime, des Plateaux et de la Kara	1
Région des Plateaux	3
Région des Savanes	2
Toute l'étendue du territoire national	3

De façon spécifique, il s'agit de :

- a) Vérifier la concordance des données relatives aux impayés obtenues sur place avec celles transmises par le PSF au FNFI ;
- b) S'assurer du déblocage effectif de ces crédits (obtenir les dossiers de crédit, vérifications de l'historique dans la base de données, visites et appels téléphoniques d'un échantillon représentatif des bénéficiaires...);
- c) Isoler les crédits fictifs et/ou détournés par les employés du PSF ou soldés à la date du contrôle, le cas échéant ;
- d) Isoler également les crédits ayant déjà fait l'objet de compensation pour le compte de 2014, s'il en existe ;
- e) Déduire, le cas échéant, les crédits relatifs au portefeuille ordinaire du PSF
- f) Isoler tous les crédits soldés après transmission de liste des impayés au FNFI ;
- g) S'assurer de l'existence d'une stratégie de recouvrement et des actions menées en la matière.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue.). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : Le cabinet doit fournir les attestations de bonne fin d'exécution ou les copies de contrats en cours faisant foi.

Les autres critères de sélection sont les suivants :

La mission doit être réalisée par un cabinet jouissant d'une indépendance totale vis-à-vis des PSF et du FNFI et disposant d'une équipe suffisante pour tenir dans le délai requis pour la mission.

Ce cabinet :

- a) ~~ne~~ doit pas être commissaire aux comptes d'un des SFD partenaires du FNFI ;
 - b) ~~doit~~ avoir au moins une expérience d'au moins cinq (5) ans en audit ;
 - c) ~~doit~~ avoir une expérience d'au moins deux (2) ans en audit des Système Financiers Décentralisés (SFD) ;
 - d) ~~doit~~ avoir réalisé au cours des cinq (5) dernières années, au moins une mission d'audit du portefeuille d'un SFD.
4. Le cabinet le plus qualifié et ayant les références les plus adéquates pour la mission, sera invité après évaluation des manifestations d'intérêt à remettre une proposition technique et financière, conformément aux procédures de sélection fondée sur la qualification des consultants (QC).
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE8, Avenue Akéï, Face au Centre de Formation Bancaire du Togo 02 BP 20889 Lomé 02 Tél. : 22.26.95.00 / 70 49 67 40 Email : togo.fnfi@fnfi.tg du lundi à vendredi de 8 h à 12h et de 15h à 17h (heures locales).

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en langue Française doivent être fournis en trois (03) exemplaires dont un original sous pli fermé et portant la

mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit du portefeuille des impayés soumis par les PSF en vue de la compensation** » et doivent parvenir au plus tard le **15 octobre 2019** à l'adresse précédente (point 4)

Fait à Lomé, le 26/09/2019

Le Directeur Général

N'DASSIM T. Songai

DEFENSE DE RIRE UNE RUBRIQUE DE CHARLIE



Reliez chaque auteur à sa citation.

Auteurs:

Citations:

- | | |
|---------------|--|
| * Voltaire | * "Il faut traiter les faits sociaux comme des choses" |
| * E. Durkheim | * "Humainement parlant, définissons la vérité : ce qui est énoncé tel qu'il est" |
| * Descartes | * "Ce que l'on découvre et redécouvre soi-même sont des vérités vivantes. La tradition ne nous invite à n'accepter que des cadavres de vérité" |
| * Spinoza | * "Des idées claires et distinctes ne peuvent jamais être fausses" |
| * André Gide | * "La vérité est à elle-même son propre signe" |

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB Marche)
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana Blakime) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 30/9/ au 07/10/2019

3E ARRONDISSEMENT 22215227
 HANOUCOPE KANAL FM. 22210115
 ST ANTOINEAV. LIBÉRATION 22212964
 OCAMRUE DE L'ENTENTE 22216205
 DES APÔTRES AKODESSEWA 22271198
 HORIZONNYÉKONAKPOÈ 22 20 42 42
 BON SECOURS CASSABLANCA 22457674
 STE MARIE TOKOIN RAMCO 22218558
 ISIS NUKAFU 70448387
 YEMBLA 258, AV. AKÉÏ 22267651
 FRATERNITEHEDZRANAWÉ 22268155
 CITRUS ATTIÉGOU 70445924
 NOTRE DAME BD HAHO 96329751
 SANTA MADONNA KÉGUÉ 70010303
 MISERICORDE BE KPOTA 23384762
 LE PROGRES ZORROBAR 22358655
 BETHEL ADIDOGOMÉ 22252370
 DES ECOLES ADIDOGOMÉ 22517575
 HOSANNA SAGBADOSE 22515049
 DE LA VICTOIRE AVÉDJI 70457492
 DU POINT E DJIDJOLÉ 22519171
 CONFIANCE FACE GTA 22424381
 LE GALIEN ADIDOADIN 22517171
 VOLONTAS DEÏ AVÉDJI 70422360
 VITAFLORE AGOÈ 70402286
 AGOENYIVE AGOËNYIVÉ 22258338
 SHALOM AGOËCAVELI 22518760
 LA MAIN DE DIEU AGOÈ 93402121
 SATIS AGOËLOGOPÉ 70448517
 M'BA LÉGBASSITO 70278181
 TCHEP'SON TOGBLÉKOPÉ 70429441
 SANGUERA SANGUERA 70428080
 VERSEAU BAGUIDA 22273453
 HYGEA BAGUIDA 99273636

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Festival Culturel/ MASA 2020

Regard tourné vers la destination du Togo

La 11ème édition du marché des arts et de spectacles d'Abidjan (MASA) est prévue du 7 au 14 mars 2020. La liste officielle des groupes sélectionnés pour le MASA vient d'être publiée. Au total, soixante dix-neuf artistes ou groupes originaires de vingt-huit pays dont le Togo, ont été retenus dans la sélection officielle. Le Togo sera représenté dans trois disciplines artistiques, notamment « Art du cirque de la marionnette », « Humour » et « Conte ».

Le week-end dernier, le comité artistique international (CAI) du MASA a tenu à Abidjan sa réunion technique de la 11ème édition de MASA prévue, du 7 au 14 mars 2020 à Abidjan autour du thème : « L'Afrique-monde ». A l'issue de ses travaux, le CAI a sélectionné vingt-deux artistes en musique, douze en théâtre, onze en danse, onze en slam et lecture scénique, dix en humour, huit en art du cirque et de la marionnette et huit en conte. L'artiste Thibaut le

magicien va représenter le Togo dans la discipline « Art du cirque de la marionnette ». Pour le « conte », le CAI a sélectionné la compagnie togolaise « Ziticomania ». Quant à la discipline « Humour », le plus fou des humoristes togolais « Abawoe » est sélectionné pour représenter le Togo à MASA 2020.

Le MASA est un programme de développement culturel des arts du spectacle africain. Ses objectifs sont à titre principal : le soutien à la création et à la production de spectacle de



L'Affiche du MASA 2020

qualité, la facilitation de la circulation des créateurs et leur production en Afrique et dans le monde, la formation des artistes

et des opérateurs de la chaîne de production des spectacles et le développement du secteur des arts de la scène

(Musique, Théâtre, Danse) relevant du continent africain. Le pays invité à MASA 2020 est le Canada.

Nadia Edodji

Musique/ « Elle m'a mordu la langue »

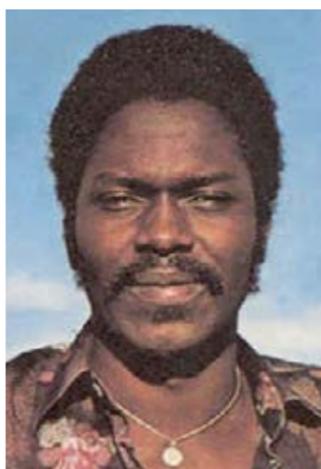
En mémoire de Grégoire Lawani, « KanAa » feat « Oli big »

« KanAa » et « Oli big » ont repris la chanson « Elle m'a mordu la langue » de « Grégoire Lawani ». Le nouveau morceau « Elle m'a mordu la langue » est un cocktail de classique et du rap. La vidéo de cette chanson est un hommage au feu togolais « Grégoire Lawani », artiste togolais et ancien ministre de la culture. En outre, les deux rappers togolais témoignent dans ce remix de la chanson de « Grégoire Lawani », leur passion pour la musique. Le morceau « Elle m'a mordu la langue » est sensé parlé de la femme comme l'avait composé « Lawani ». Cependant, ce n'est pas le cas du featuring entre les deux rappers togolais.

« Elle m'a mordu la langue » du feu Grégoire Lawani diffère un tout petit peu d'« Elle m'a mordu la langue » de « KanAa » et « Oli big » du fait que ces derniers chantent leur amour pour la

musique.

Le clip « Elle m'a mordu la langue » de KanAa feat Oli big n'a rien à voir avec les clips ordinaires. C'est plutôt un clip documentaire qui donne la parole à



Grégoire Lawani

certaines connaissances de « Grégoire Lawani » et certains acteurs culturels.

Les deux rappers ont également expliqué le pourquoi ils ont voulu reprendre la chanson « Elle m'a mordu la langue » de feu « Grégoire Lawani ».

La version classique du morceau « Elle m'a mordu la langue » est sortie en 1974, et a marqué toute une génération d'Africains. Justement, la musique togolaise regorge de classiques que certains jeunes artistes comptent réhabiliter. « Le projet "Elle m'a mordu la langue" est le premier extrait d'une compilation que je suis en

train de mettre en place qui s'appelle "devoir de mémoire" qui permet de réunir trois générations de musique togolaise », a précisé le raper KanAa. Artiste de la chanson et ancien ministre des Sports et de la Culture, Grégoire Lawani, meurt subitement dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2013 à Bruxelles où il vivait depuis plusieurs années. Il chantait en Kabié des textes humoristiques. L'auteur du best of des années 70, « Elle m'a mordu la langue », « M'Ba » a été inhumé au Togo.

N.E.

Lire

« Guide des gens du monde » d'Anaïs Comtesse de Bassanville. Ed Lebigre-Duquesne. Paris, 1867 Pp 19-22

« ...Les pièces nécessaires au mariage civil sont : 1° L'acte de naissance. 2° Si l'un des futurs est orphelin de père ou de mère, les actes de décès des défunts. Ces actes se demandent à la mairie de l'arrondissement de Paris ou de la ville où a été faite la déclaration de naissance ou de décès. Chacun de ces

actes coûte deux francs. Si vous écrivez à une mairie des départements pour les demander, vous devez joindre à votre lettre le prix de l'acte et de l'affranchissement du retour. Ces actes doivent être légalisés ; pour cela on les présente au greffier du tribunal qui, au bout de quelques jours les rend en règle. Les personnes qui ne pourraient pas présenter leur acte de naissance peuvent y suppléer en apportant un acte de notoriété délivré également par la mairie, acte revêtu de la signature de quatre témoins

respectables. Publication des bans en province et à Paris. La publication des bans doit avoir lieu à la mairie de l'arrondissement où demeure le futur et aussi à la mairie de l'arrondissement où demeure la prétendue. Si donc le futur et la prétendue ne demeurent point dans le même arrondissement, il faut faire des démarches à chacune des deux mairies.

La publication des bans a lieu sur la présentation des pièces en règle. Au cas où les ascendants immédiats (père et mère) des prétendus sont vivants,

il faut joindre aux pièces ci-dessus leur consentement par écrit. La publication des bans a lieu à la mairie deux dimanches de suite : aucune dispense ne peut être obtenue. Il est donc nécessaire de déposer ses papiers à la mairie le jeudi soir ou le vendredi matin au plus tard. Les bans doivent être publiés dans le pays ou le quartier que vous habitez depuis six mois au moins. Il y a des villes de province où l'on exige qu'un militaire fasse aussi publier ses bans dans le pays habité par sa famille. Quand un officier présente ses papiers à la mairie du pays où il doit se

marier, il faut qu'il s'informe auprès du maire si cette formalité est exigible. Un militaire joindra aux actes civils que doit présenter tout homme qui veut se marier, une permission du ministre de la guerre. Cette permission s'obtient en s'adressant d'abord au colonel du régiment qui transmet la demande au ministère. Un officier ne peut obtenir du ministre la permission de se marier que si la jeune fille qu'il veut épouser peut justifier d'une dot de trente mille francs parfaitement assurée ou d'une rente de douze cents francs... »

Coupe de l'Ufoa 2019**Eperviers et Eléphants entre revanche et confirmation**

La version masculine de la coupe de l'Union des fédérations ouest-africaines (Ufoa / Sénégal 2019) fait chemin avec les quarts de finale. Après avoir matinalement sorti le Nigéria (finaliste de la dernière édition en 2017), les Eperviers grilleront en quart de finale ce 05 octobre 2019, face aux Eléphants tombeurs du Cap-Vert. La rencontre dans ce tournoi entre le Togo et la Côte d'Ivoire est synonyme de retrouvailles. Il y a deux ans au Ghana, le barrissement des Eléphants a primé sur le glissement des Eperviers. Entre revanche et confirmation, cette rencontre ressasse des souvenirs du mardi 12 septembre 2017 à Cape Coast.

Les Eperviers du Togo ont eu raison des Supers Eagles du Nigéria (2-1) le 29 septembre 2019, sur un but à la 16^e minute par le milieu droit togolais Moïse Adjahlin et grâce à un contre son camp (CSC) de l'axial nigérian Ndah Olisa Harold (42^e minute). Une victoire d'accès aux quarts de finale, en entendant le vainqueur du match entre la Côte d'Ivoire et le Cap Vert. La Côte d'Ivoire est entrée en compétition lundi 30 septembre 2019, en éclipsant le Cap Vert sur le score de 4 buts contre 1, au stade de Thiès (Sénégal). Les Eléphants se sont imposés grâce à des doublés de Magbi

Gbagbo Laurent Junior (7^e, 22^e minutes), et Doumbia Aboubacar (53^e minute, 90+2 minutes). Une victoire égale à une place en quart de finale face aux Eperviers.

Les Eperviers renvoyés par les Eléphants il y a 2 ans

En cette soirée du mardi 12 septembre 2017 à Cape Coast (Ghana) lors de la Coupe de l'Ufoa, la Côte d'Ivoire s'est qualifiée pour la phase de poules en éliminant le Togo. Les Eléphants s'étaient imposés aux tirs au but face aux Eperviers. Bien tenaces, les Eperviers ont fait jeu égal contre la Côte d'Ivoire (0-0) jusqu'au



Togo vs CIV lors de l'UFOA 2017

temps réglementaire. Un match âpre à l'image de seulement deux franches occasions créées par chacune des sélections. Le Togo grâce à Sewonou Koidjo sur une tête qui ricoche sur la barre transversale. La Côte d'Ivoire suite au service de Guiagon Parfait, qui ne trompe pas Bassa Djéri, le portier togolais.

Malgré le fait que les

Eléphants ont mal entamé la séance de tirs au but, avec l'essai manqué de Gonazo, ils ont compté sur leur gardien Blé Zadi, de l'Africa Sports, avec deux arrêts et un tir réussi qui conduisent ses pairs à la victoire (4-3 tab). Cette victoire a renvoyé les Eperviers au pays et a permis à la Côte d'Ivoire d'intégrer le groupe B de la Coupe UFOA 2017.

Pour cette édition 2019, et face encore aux Eléphants, les Eperviers ont l'opportunité de corriger le tir, surtout qu'Abalo Dosseh et son effectif sont sur une bonne série depuis le début des préliminaires du Chan 2020 jusqu' alors : 4 matchs, 3 victoires, 1 nul, aucune défaite, 2 buts encaissés et 7 buts marqués.

Attipoe Edem Kodjo

Tennis**La FTT réceptionne un don de matériels et équipements**

Le Togolais Louis Segbeaya, entraîneur de tennis en France, a fait un don de matériels et d'équipements sportifs de tennis, d'une valeur de 3 275 000 FCFA. Grâce à son sponsor du côté de la France, le Togolais a donc remis le lot à la Fédération togolaise de tennis (FTT), lors d'une cérémonie de remise tenue le 25 septembre 2019, au siège de la fédération.



Romain Tagba recevant le don des mains de Louis Segbeaya

La cérémonie de remise et de réception du don s'est déroulée vendredi 25 septembre 2019,

dans les locaux de la Fédération togolaise de tennis, à Lomé. Le don est composé de 77 raquettes, 08 sacs

de 20 milles balles usagées, un rouleau de cordage, 04 coupe-vent de la marque du sponsor. Chaque année

et à la même période, les responsables de la FTT réceptionnent ce don de matériels d'équipements sportifs offert par un sponsor du Togolais Louis Segbeaya. « Ce n'est pas moi-même qui offre ce don de matériels au tennis togolais, moi je ne fais que l'amener. C'est mon sponsor qui se débrouille pour me fournir ces équipements en faveur du tennis togolais », a expliqué Segbeaya. L'objectif visé par son sponsor et le Togolais, est d'équiper le tennis togolais de quelques matériels de base. L'une des sources supplémentaires qui motive ce geste en faveur du tennis togolais, réside dans la bonne gestion des matériels par l'équipe dirigeante de la FTT. « Nous sommes chaque année, satisfaits

du fait que l'équipe de la FTT tient compte de l'effort que nous faisons, car ils prennent soin de dispatcher le matériel comme il le faut. Et c'est un comportement qui nous encourage à recommencer chaque année » a-t-il poursuivi.

Le président de la FTT, Romain Tagba, a témoigné sa gratitude aux donateurs pour tous ses efforts consentis dans le développement du tennis au Togo. « Ce lot de matériels d'équipement sportifs que nous venons de réceptionner cet après-midi sera distribué aux joueurs des clubs de tennis et également aux encadreurs du tennis togolais », a déclaré le président de la FTT.

Attipoe Edem Kodjo

Présidentielle de 2020

Le pasteur Edoh Komi appelle à la retenue et au dépassement de soi

Face aux gesticulations auxquelles l'on assiste à l'approche de l'élection présidentielle de 2020, le pasteur Edoh recommande aux acteurs politiques de l'opposition de la retenue et du dépassement de soi. Le président du Mouvement Martin Luther King (MMLK), la voix des sans voix qui pourrait aussi être candidat veut de la sérénité.

La sérénité est en effet absente de la grande maison de l'opposition togolaise. Les leaders sont actuellement dans tous leurs états. Or tout le monde sait que lorsque les bergers sont désorientés, ce ne sont pas les brebis qui se porteront bien. Privées d'une orientation adéquate, celles-ci ne pourront que se disperser dans toutes les directions. Cela semble inquiéter le pasteur Edoh Komi.

« Le vaillant et le conquérant peuple semble se perdre, faute de langage rassembleur des leaders qui promettent le conduire à la terre promise », écrit-il. En effet, le débat houleux qui est sur le tapis actuellement porte sur la candidature unique de l'opposition, les conditions d'organisation de l'élection présidentielle, un nouveau dialogue entre les acteurs politiques. Tout cela n'est en effet pas de nature à ramener la cohésion



Le pasteur Edoh Komi

dans les rangs de l'opposition. « Les tiraillements et les attaques répétées sur la place publique, sont loin de fonder l'espoir des millions de Togolais qui attendent

le déclic du couronnement de la lutte démocratique engagée il y a trois décennies », poursuit le président du MMLK. Celui-ci demande donc à tous les acteurs de

l'opposition démocratique de se remettre en cause pour tourner résolument le dos à ces déchirures et clivages. Le MMLK les invite également à s'abstenir entre eux des propos de dénigrement, de mépris et de calomnie qui fragilisent dangereusement leur combat contre le pouvoir. Cet appel sera-t-il entendu ? en tout cas, le MMLK appelle les bonnes volontés à œuvrer à leur côté pour mettre fin à l'autodestruction et à l'effondrement du bloc d'actions salutaires de l'opposition en faveur du changement et de l'alternance. La retenue et le dépassement de soi dont il est question ici doit tout de même s'appliquer à toute la classe politique, tout bord confondu.

Edem D.

Ordonnateurs et Agents comptables

Quelles doivent être les relations entre eux ?

La question préoccupe la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). Pour y plancher, mais aussi échanger avec les acteurs en vue d'arriver à établir de bonnes relations entre eux, cette direction a initié un atelier de formation. La rencontre a été officiellement ouverte lundi 30 septembre à Kpalimé, dans la région des Plateaux. Elle a rassemblé plusieurs acteurs.



Des officiels et des participants à la formation

Cet atelier porte sur « les Relations entre les Ordonnateurs et

les Agents comptables des Etablissements publics nationaux ». Les travaux ont

été ouverts par le directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances

Kossi Tofio. La rencontre fait suite à la formation des agents comptables des Etablissements publics nationaux sur la tenue de la comptabilité à partie double des établissements publics nationaux. Cette formation a été effectuée il y a 4 mois.

L'atelier de Kpalimé en faveur des deux groupes d'acteurs principaux dans la gestion des Etablissements publics nationaux a pu se tenir grâce au financement de la Banque africaine de développement (BAD) à travers le Projet d'Appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités institutionnelles (Pamoci) du ministère de l'Economie et des Finances.

« Depuis septembre 2010, le Togo s'est doté d'une stratégie de réformes de la gestion des finances publiques qui s'étend sur une période de 10 ans dans

l'optique de moderniser la gestion publique et de la hisser au niveau des meilleures pratiques et des standards internationaux en matière de finances publiques » fait savoir M. Tofio. Le directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances ajoute que la mise en œuvre de cette stratégie se fait à l'aide d'un plan d'action triennal glissant, enrichi au fur et à mesure par de nouvelles mesures convenues au cours des missions d'assistance technique. L'adoption de cette stratégie a permis selon lui de consolider les bases du chantier des réformes lancées au cours de cette première phase.

120 ordonnateurs et agents comptables des Etablissements publics nationaux ont pris part à cette rencontre.

Félix Tagba

Communiqué

Togo finance & business a repris sa publication en ligne

Dans le cadre de sa restructuration et la relance de ses activités, Togo finance & business, bimensuel d'information économique et de la finance, vous informe de l'opérationnalisation de son site : www.togofinancebusiness.com.

Vous y découvrirez le Dossier spécial « Rentrée scolaire » consacré au « Coût de la rentrée scolaire pour les parents », véritable poids financier. Cas de la maternelle, du primaire, du collège, du lycée et de l'université.

La version papier du journal, suspendue depuis juin 2019, va réapparaître bientôt dans les kiosques.

La direction du journal et du site présente ses excuses aux abonnés et aux lecteurs.

Togo finance & business : les pages de l'économie au Togo ; le bimensuel de la finance et des affaires.

La Direction générale et de la publication

0%

de taux de remboursement
sur 12 mois*

Prêt scolaire

Donnez des ailes à l'éducation de vos enfants

Du 15 Juillet au 15 Octobre 2019



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

